

Pour la sécurité de tous, il est demandé aux parents de ne pas stationner devant l'école <u>ni sur les emplacements</u> des propriétés privées.



Comptant sur la bienveillance de la part de chacun,

Alexis ROSSIGNOL Chargé des écoles Didier MANUBY Maire



My-



ECOLE MATERNELLE 04-73-86-80-55

**Direction: V. MONNET** 

**ECOLE ÉLÉMENTAIRE 04-73-86-80-41** 

Direction: C. GOMOT

COLLEGE 04-73-86-81-26

**Direction: D. COZMESCO** 

**ANTENNE ENFANCE JEUNESSE** 

Combrailles Sioule et Morge

04-73-86-91-77

POINT LECTURE (bibliothèque)

Mercredi 14h-18h



MAIRIE DES ANCIZES-COMPS 1 Avenue du Plan d'Eau 63770 LES ANCIZES-COMPS mairie.ancizes@wanadoo.fr

**WWW.ANCIZES-COMPS.EU** 



## HORAIRES 2021-2022

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30-12h/13h45-16h15

> Un budget communal de 65€ par élève est attribué pour l'achat de fournitures scolaires.

TRANSPORTS SCOLAIRES Région Auvergne Rhône Alpes

La feuille du Conseil Régional AURA doit être remplie pour chaque circuit de transport scolaire emprunté par un élève, afin que celui-ci soit assuré. L'inscription aux transports scolaires est un abonnement annuel.



Les frais de transports scolaires sont directement adressés aux familles.

Cependant, la commune des Ancizes-Comps décide de rembourser la totalité des frais engagés par les familles résidentes de la commune, sur présentation en mairie d'un justificatif de paiement, et d'une attestation sur l'honneur.



7h15-8h20 16h15-18h30

- ⇒ Compléter **l'imprimé d'inscription.**
- ⇒ **Informer** continuellement des modifications pour vos enfants (cahier de liaison, personnel communal, ou mairie).
- ⇒ Horaires à respecter. *Voir règlement intérieur*.
- ⇒ Service gratuit = justification valable pour laisser votre enfant en garderie.
- ⇒ Mercredi matin (Communauté de Communes= Portail

famille Combrailles, Sioule et Morge)

RESTAURATION Communauté de Communes

> Un règlement à respecter est fourni par les services ComCom (ci-joint au dossier).

- Menus consultables sur le site internet de la commune.
- ⇒ **Avertir** de l'absence de votre enfant (cahier de liaison, service cantine au 04-73-86-84-19).